



Crée le 22 Avril 2023
SIRET 491 569 240 00014 – N° association W452004242
Marque Déposée INPI sous le n° 5090462 – Classes 35 & 41
Siège Social déclaré : Pôle Culturel
Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin
12, parvis de l'UNESCO
21000 DIJON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le samedi 23 Mai 2026 à 14h 33 à BLANQUEFORT (Gironde)

Château DILLON - ,

le Président élu, et en exercice, Monsieur Benoît PAUTRAT a procédé à l'ouverture régulière de l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'Ordre du Jour est :

Emargement de la feuille de présence ;

*Rapport moral du Président Benoît PAUTRAT *(non soumis au vote)*

*Rapport d'Activité présenté par le Secrétaire Général *(vote)*

*Rapports financiers par le Trésorier Fédéral

a) Budget Réalisé 2025

b) Budget Prévisionnel 2026

*Proposition tarifaire pour les Cotisations 2027

– Validation du Budget prévisionnel 2027 *(à enterrer par vote à l'AG)*

– Proposition de créations, et bilan de nouvelles entités régionales.

– Questions diverses préalablement établies
par le Conseil d'Administration du 23 Mai 2026*

**Nota :*

*(les questions diverses, hors celles de l'Ordre du Jour, devront être proposées
avant l'Assemblée Générale Ordinaire afin de pouvoir les traiter).*

*Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.



Après avoir été statutairement invités par courrier électronique, en date du 04 Mai 2026 à 15h 42, conformément au Titre III, et des Articles 3-5 & 3-6 de nos Statuts, sont présents ou représentés avec « POUVOIR » :

a) les Groupements Régionaux ci-dessous,

b) les Confréries adhérentes à l'un des Groupements Régionaux présentement nommés ci-après, et à jour au 22 Mai 2026, de leurs cotisations fédérales.

Tous les Groupements Régionaux et Toutes les Confréries présentes ou représentées ont régulièrement émargés la « feuille de présence » (par ordre numérique) :

1- pour l'ARDENNE :

01 département & **10 Confréries** - *quorum minimum requis 15% = 01,5 représentant.*

Présentes ou représentées : 02 = 20% des Confréries adhérentes à son Groupement Régional.

- Jambon Sec d'Ardenne de France
- Bière d'Athur et du Pâté Rimbaud.

2- pour la BOURGOGNE FRANCHE-COMTE :

07 départements & **20 Confréries** : *quorum minimum requis 15% = 03 représentants.*

Présentes ou représentées : 17 = 85% des Confréries adhérentes à son Groupement Régional.

- Cassis de Dijon
- Anciens Fours à Pain de Chaudenay
- Truffe de Bourgogne
- Treuffles à la Pâte
- Compagnons de la Mi-Carême
- Saveurs du Pays Charolais
- Escargot de Bourgogne
- Guilde des Goûteurs de Gougères
- Foudres Tonnerrois
- La Moutarde de Dijon
- Saint-Fiacre Centre Est
- Gaufrette Mâconnaise
- Oignon d'Auxonne
- Fins Gourmets de Marsannay-en-Bourgogne
- Or blanc de Salins-les-Bains
- Chevaliers de la Pôchouse Verdunoise.

3- pour la BRETAGNE :

04 départements & **07 Confréries** : *quorum minimum requis 15% = 03 représentants.*

Présentes ou représentées : 06 = 85,71% des Confréries adhérentes à son Groupement Régional.

- L'Artichaud de Bretagne
- Les Amis du Kig Ha Farz
- Le Marron de Redon
- La Pomme Bazougeais
- L'Andouille de Guéméné
- Chevaliers de la Coquille St Jacques des Côtes d'Armor.

4- pour le CENTRE VAL-de-LOIRE :

04 départements & **11 Confréries** : *quorum minimum requis 15% = 02 représentants.*

Présentes ou représentées : 03 = 36,36% des Confréries adhérentes à son Groupement Régional.

- Goutte Andouille de Jargeau
- Vins AOC Orléans-Bery
- Faisanderie de Sully-sur-Loire.

5- pour le GRAND EST :

09 départements & **45 Confréries** : *quorum minimum requis 15% = 07 représentants.*

Présentes ou représentées : 14 = 31,11% des Confréries adhérentes à son Groupement Régional.

- Chevaliers du Montsaugonnais
- La Capucine de Toul
- La Quiche Lorraine

- Ambassade des Artisans Charcutiers
- Cerise et Kirsch de Forbach
- Senatus Singularis Porcus Poreclettatum
- Véritable Flammekuech
- La Couronne d'Or de Frankstein
- Framboise de Saulxures-sur-Moselotte
- Gaubregueux Gousteurs de Tête de Veau de Rambervilliers
- Gourmands Chevaliers de l'Image d'Epinal
- Gousteurs de Beignets râpés de Golbey
- Les Rognons Blancs
- Taste-Andouille et Gandoyaux du Val d'Ajol.

6- pour le GRAND SUD PROVENCE & CORSE

05 départements & **06 Confréries** : *quorum minimum requis 15% = 01 représentant.*

Présentes ou représentées : 06 = 100% des Confréries adhérentes à son Groupement Régional.

- Sant Antonin dou Porquet
- Taste-grappes des Terroirs d'Avignon
- La Figue de Solliès
- Compagnons de l'Aioli de Solliès- Toucas
- Les Chevaliers de l'Aïet
- L'Ail de Piolenc.

7- pour l'ILE de FRANCE :

08 départements & **02 Confréries** : *quorum minimum requis 15% = 01 représentant.*

Présentes ou représentées : 02 = 100% des Confréries adhérentes à son Groupement Régional.

- Clos St Vincent
- Le Haricot d'Arpajon.

8- pour le LANGUEDOC-ROUSSILLON Occitanie :

05 départements & **46 Confréries** : *quorum minimum requis 15% = 07 représentants.*

Présentes ou représentées : 35 = 76,09% des Confréries adhérentes à son Groupement Régional.

- Seigneurs de la Corbière
- Grand Cassoulet de Castelnaudary
- Propser Montagné
- Fins Gourmets Bellopodiens
- Consuls de Leucate
- L'Escargot de la Narbonnaise
- L'Anguille Nouvelloise
- L'Anguille jaune des étangs de Gruissan
- Les Consuls de Narbonne
- Génération Gémilian
- Les Costières de Nîmes
- Les Chevaliers de l'Olivier
- Vins du Pays du Gard
- Les Consuls de Nîmes
- Mange-Tripes d'Alès
- Ordre des Chevaliers de la Raboullière et du Clapier
- Les Mille et Une Pâtes du Bassin de Thau
- Les Chevaliers Vignerons de St Christophe
- La Baronnie de Caravettes
- Croustade & Rosé de Bessan

- Antico Confrarie de San Andiu
- Commanderie des Torsades
- Les Chevaliers du Cep
- Les Becos Figos
- St Michel de Meyruies
- Pouteille et Manouls
- La Peyroulade
- Union des Confréries de Lozère
- Commende Majeure du Roussillon
- L'Escargot du Roussillon
- Chantegosier de Tautavel
- Les Chocolatiers Catalans
- Dom Brial
- Les Toques Blanches

9- pour le MIDI PYRENEES Occitanie :

07 départements & **32 Confréries** : *quorum minimum requis 15% = 05 représentants.*

Présentes ou représentées : 27 = 84,37% des Confréries adhérentes à son Groupement Régional.

- L'Ail Rose de Lautrec
- Echaudé de Carmaux
- Vins des Côteaux du Quercy
- Maseliers des Monts de Lacauene
- Dive Bouteille de Gaillac
- La Poule Farcie du Tarn-et-Garonne
- Confrérie Souveraine et Joviale de la Carotte de Blagnac
- La Cunhère du Sidobre
- Maîtres Vignerons du Frontonais
- La Garbure Bigourdane
- La Pierre de Salles-sur-Cérou
- Grand Ordre des Capitouls de Castelsarrasin
- La Violette de Toulouse
- Le Pastel Or bleu
- Gourmande et Joviale Saucisse à Grenade-sur-Garonne
- L'Ail de Cadours
- La Marquisette
- Eschansonnerie de St Bourrou
- Le Mesturet du Pays Graulhetois
- Tasto Mounjetos du Comminges
- Haricot Tarbais
- Véritable Saucisse de Toulouse façon artisanale
- La Menthe Poivrée
- L'Omelette de Bessière
- La Pomme de la Vallée de Saurat
- Les Experts en Bouche d'Occitanie
- Les Tripoux de Maurs
- Tarte Géante Ô fraises.

10- pour la NORMANDIE :

02 départements & **13 Confréries** : *quorum minimum requis 15% = 02 représentants.*

Présentes ou représentées : 07 = 53,85% des Confréries adhérentes à son Groupement Régional.

- Chevaliers du Goût Boudin de Mortagne au Perche

- Chevaliers des Rillettes Sarthoises
- Gastronomie de Flers
- Chevaliers du Camenbert
- Chevaliers de St Jacques de Montebourg
- Harents & Coquille St Jacques de Dieppe
- Les Ventres à Brioches.

11- pour la NOUVELLE AQUITAINE :

12 départements & **45 Confréries** : *quorum minimum requis 15% = 07 représentants.*

Présentes ou représentées : 27 = 60,00% des Confréries adhérentes à son Groupement Régional.

- La Mojquette de Pont l'Abbé d'Arnoult
- Goûteurs de Pêche de Voutezac
- Docte Collège des Maîtres de la Truffe et du Foi
- Chabrol en Pays de Montaigne
- La Noix du Périgord de Nailhac
- La Châtaigne de Villefranche du Périgord
- Grenier Médocain
- St Romain en Bordelais et Pays Libournais
- Bouchon de Bordeaux
- Compagnons de Bordeaux
- L'Art de Vivre en Médoc
- La Noisetine du Médoc
- Pomme de Terre d'Eysines
- Lamproie à la Bordelaise
- Goûteurs de Tricandilles
- Gousiers de Gascogne Fraise de Pessac
- L'Asperge blanche des Sables des Landes
- Amateurs de Sagarno de la Bidasoa
- Talo de Hasparren
- Château de Franqueville à Bizanos
- Fleurons de la Gâtine Poitevine
- Gouste-Chèvre de France
- La Fouace Mothaise
- Tire Douzils en Haut Poitou
- Tête de Veau de Limoges
- Tête de Veau de Corrèze
- La Garburade d'Oloron Ste Marie.

12- pour les PAYS de La LOIRE :

05 départements & **31 Confréries** : *quorum minimum requis 15% = 05 représentants.*

Présentes ou représentées : 02 = 6,45% des Confréries adhérentes à son Groupement Régional.

- Chevaliers du Sacavin d'Anjou-Saumur
- Les Fins Goustiers d'Anjou.

TOTAL des CONFRERIES = 268

a) PRESENTES en présentiel = 27 soit 10,07 %

b) EXCUSEES avec POUVOIR = 121 soit 45,15%

c) ABSENTES sans « Pouvoir » ni excuse = 130 soit 48,51%

QUORUM REQUIS 15%, soit 40,20% des Confréries adhérentes.

QUORUM de l'Assemblée Générale Ordinaire : 55,24%

Le quorum étant régulièrement et statutairement requis, le Président élu et en exercice peut valablement délibérer et procéder à tous votes par les Membres de l'assemblée présente.



En préambule, le Président de la Fédération des Confréries des Régions de France, après avoir remercié notre hôte : le Groupement Régional de Nouvelle Aquitaine, donne la parole à son Président Monsieur Bruno CARNEZ, pour son « mot d'accueil », et une brève présentation de son Ambassade, et sur sa thématique de travaux : « Témoin et Goût ».



Fédération des Confréries des Régions de France

Le Mot du Président de l'Ambassade de la Nouvelle Aquitaine



Le Président
Bruno CARNEZ

Accueil



**MERCI à Bruno et à son équipe
pour leur accueil et pour l'organisation de cette AG.**



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France

Bordeaux le 23 mai 2026

Avant la présentation de son Rapport moral, le Président Benoît PAUTRAT demande de bien vouloir respecter « 01 minute de silence » pour toutes nos Consoeurs et tous nos Confrères disparus.

Le BUREAU



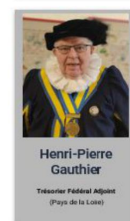
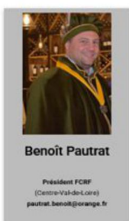
Fédération des Confréries des Régions de France

Rapport moral

Réorganisation de notre fédération : présentation du bureau

Le Président

Le Président
Benoît PAUTRAT



Bordeaux le 23 mai 2026

Assemblée Générale Ordinaire – Samedi 23 Mai 2026 - BLANQUEFORT

1- Rapport moral du Président *(non soumis au vote)*

Le Président Benoît PAUTRAT retrace brièvement les « grandes lignes » de son année 2025-2026 :

La FCRF est l'instance Officielle de représentation des Confréries de France auprès des organismes institutionnels, publics et privés.

- Après une année, ou plus exactement 14 mois où les projets ont été retardés et pénalisés par une procédure judiciaire longue et coûteuse d'environ 7 000 €, et à la charge de la FCRF = se sont vos cotisations que l'ex-Président démissionnaire a pénalisé en nous assignant au Tribunal Judiciaire.

- Une restructuration organisationnelle et territoriale débutée en 2024, et quasiment terminée à ce jour.

- Les débuts d'un travail collectif en commissions.

1 Commission ETHIQUE : Harmonisation des statuts et conformité. (FCRF - Régions et Confréries)

- Résolution des litiges - Chartre nationale - Règlement intérieur.

2 Commission PARTENARIATS : Dossiers publics et privés - Associatifs – Prestataires - Intronisations nationales - Ceser – Clubs Services – Mécénats divers.

3 Commission FINANCES : Dossiers Financiers - Adhésions et cotisations – Défiscalisation - Accord cadre Banque Assurance - Sacem.

4 Commission COMMUNICATION : Dossiers : AFP - Newsletter – Plan de communication - Comité éditorial et Revue - Liste de diffusion -

5 Commission EVENEMENTS : Dossiers : JNA – Journée de la Gastronomie – VIG – SIA -

6 Commission CONFRERIES et CHAPITRES : Base de Données - calendrier des Chapitres - services aux Confréries - Confréries Indépendantes ou étrangères – Aide aux Confréries (création)

7 Commission WEB et RESEAUX : Suivi du site FCRF – Réseaux sociaux - Harmonisation des sites régionaux avec les Webmasters des régions

8 Commission GESTION ADMINISTRATIVE et TECHNIQUE : Annuaire - Vademecum - Trombinoscope - Organigramme fédéral -INPI – Livre Blanc FCRF –

9 Commission JEUNES : Appels aux idées - Universités - Lycées Hôtelières – Interprofession - SNU et service civique - Education à l'alimentation des jeunes.

10 Commission NUMERISATION – VEILLE ET SAUVEGARDE – TRANSMISSION : sécurisation des données des confréries - « collecte et archivage » – Transmission du patrimoine œnogastronomique et du patrimoine culturel identitaire des terroirs – Académie mémorielle des Confréries – Musée des Confréries Européennes

- Reconnaissance des confréries au Patrimoine Culturel Immatériel par le Ministère de la Culture.

Inscription en 2024 des confréries - dossier suivi par notre Ambassade de Nouvelle Aquitaine.

- Nous sommes en route pour l'UNESCO.

- Poursuivons les améliorations techniques, les partenariats, les services et la communication (site, magazine et réseaux sociaux) pour nos confréries françaises.

a) La première :

Participation au Salon International de l'Agriculture (suite annulation des bovins).

SIA 2026 – Programme consolidé « Kiosque – Ring – Racines »

1. Une mobilisation exclusive des Confréries des Régions de France

À l'occasion du SIA 2026, la Fédération déploie une présence structurée et visible dans :

Le Grand Ring – Hall 1 :Défilé confrérique quotidien à 11h00, moment protocolaire fédérateur incarnant la diversité des terroirs.

Le Kiosque – Hall 2 :Espace d'animations, d'échanges sensoriels et de pédagogie autour des savoir-faire régionaux.

Cette présence exclusive des confréries des régions de France vise à affirmer leur rôle d'acteurs économiques, culturels et territoriaux au cœur des filières agricoles.

Ces présentations ont été réalisées avec la participation du CMIDF et du CMAR.

b) La deuxième :

L'OFFICIEL des CONFRERIES.

Le numéro 1 vous ouvrira les portes de l'univers des Confréries de France et vous permettra de découvrir une Fédération désormais pleinement opérationnelle.

Sous l'impulsion des Présidents de Régions, notre organisation œuvre activement pour :

- renforcer l'image des Confréries,
- valoriser nos traditions,
- promouvoir la gastronomie, les savoir-faire et les cultures locales,
- développer notre rayonnement.

Un grand merci à Éric FAUGET (NTV Média) qui a assuré la réalisation de la première maquette de ce projet fédérateur.

Le premier numéro de plus de 80 pages mettra en lumière :

- Nos actions,
- Nos ambitions,
- Les axes stratégiques de développement de la Fédération.

Le numéro 1 couvre la période janvier – février – mars 2026

La deuxième parution (n°2) : fin juin - mi-juillet 2026 (avril – mai – juin)

Un lien de connexion est créé : <https://online.fliphtml5.com/uqpdah/plhr/#p=1>

Enfin, nous nous sommes mis en route pour de grands événements destinés au « Grand Public », tel que :

- Sollicitation de participation à la foire de Châlons-sur-Marne du 28 août au 7 septembre 2026.
- -Village International de la Gastronomie 2026 sur un Stand FCRF de 9 m²

Sur tous ces grands items, le Président Benoît PAUTRAT aura l'occasion de les développer plus en avant, à l'issu de la « partie administrative de notre présente Assemblée Générale » lors de la 2ème partie : « *Vous avez la parole...* ».

2- Rapport des Activités présenté par le Secrétaire Général (vote)

« Depuis notre dernière Assemblée Générale à NANTES, le lundi 20 Octobre 2025, nos Administrateurs Consoeurs et Confrères ont rattrapé le temps perdu... »

Après la « tourmente » que nous n'avions pas prévu ni voulue, c'est donc avec une volonté retrouvée, que nous avons pu parcourir les chemins de nos Chapitres des Confréries des Régions de France.

Mais que s'est-il donc passé entre Octobre 2025 et aujourd'hui ?

Tout d'abord, en préambule, je souhaite vous apporter quelques informations, que peut-être, nous n'avez pas tous reçues.

Le 18 Juin 2025, la justice a tranché, et c'est ainsi que le Tribunal Judiciaire de Dijon a rendu son Délibéré de Référé en DEBOUTANT le DEMANDEUR de TOUTES SES ACTIONS.

AFFAIRE CONCLUE... et A PRESENT PASSONS A L'AVENIR... d'autant que le Demandeur a bien régularisé l'exécution du Délibéré... hormis les dépends.

Durant ces 07 mois, tous vos Présidents des Groupements Régionaux (Ambassades – Académies – Fédération Régionale – etc...) ainsi que leurs Délégués, se sont retrouvés régulièrement en visioconférence, de 18h 00 à 20h 00 minimum, au-moins une quinzaine de fois, ainsi que 03 Conseils d'Administration.

Dans un « esprit d'ouverture et de participation collective et collégiale », les Administrateurs ont également invité à se joindre à eux, des personnes, non élues, mais « AYANT des QUALITES PROFESSIONNELLES ou PERSONNELLES » pouvant servir la Fédération des Confréries des Régions de France afin de vous apporter « UN MUST » dans nos Commissions de travail mises en place, dès le mois de Mai 2024.

Permettez-moi donc, de vous les présenter :

Commission 1 : ETHIQUE rapporteur Jean-Claude ESTIRAC & Michel MIERSMAN

Commission 2 : PARTENARIATS & DEVELOPPEMENTS rapporteur Benoît PAUTRAT

Commission 3 : FINANCES rapporteur Alain HUET

Commission 4 : Comité EDITORIAL & REVUE rapporteur Eric FAUGUET

Commission 5 : EVENTS rapporteur Bernard GIRAUD

Commission 6 : CONFRERIES & CHAPITRES rapporteur Benoît PAUTRAT

*Commission 7 : WEB & RESEAUX SOCIAUX rapporteur Gérard LATINIER
accompagné de Maryanne JEANDEMANGE*

Commission 8 : GESTION ADMINISTRATIVE & TECHNIQUE votre serviteur

Commission 9 : JEUNESSE rapporteur Benoît PAUTRAT

Commission 10 : SAUVEGARDE, NUMERISATION & TRANSMISSION rapporteur Laurence FERY

Commission 11 : UNESCO – PCI France rapporteur Bruno CARNEZ

Commission 12: CONCOURS OENOAGRONOMIQUES rapporteur Nicolas de CASTRIES

Commission 13 : FÊTES & FOIRES rapporteur Laurence FERY

Commission 14 : SAVOIR-FAIRE & METIERS TRADITIONNELS rapporteur Patrick LEMOUX

Commission 15 : GUICHET UNIQUE rapporteur Michèle NEDELCOT

*Commission 16 : JUMELAGES INTERNATIONAUX de CONFRERIES rapporteur Nicolas de
CASTRIES*

Commission 17 : SECTION BACHIQUE rapporteur Jean-Claude ESTIRACH

*Commission 18 : ARTS, FOLKLORES, SPECTACLES VIVANTS & TRADITIONS POPULAIRES
rapporteur Jean-Pierre GIMBERT*

Une autre Commission s'est mise au travail très rapidement, pour vous apporter des certitudes sur nos réductions à la SACEM.

Dossier peut-être le plus important, mais aussi le plus sensible, compte tenu du fonctionnement régional, voire départemental de cette institution.

*Même si aujourd'hui, nous avons l'engagement de l'un des Responsables nationaux de la SACEM, que : **SEULE la Fédération des Confréries des Régions de France est RECONNUE comme ASSOCIATION REPRESENTATIVE des CONFRERIES**, nous sommes toujours à la merci des « caprices locaux des fonctionnaires SACEM »....*

*Mais, normalement, vous pouvez vous prévaloir de cet accord national, et ainsi de bénéficier d'un **ABATTEMENT COMPLEMENTAIRE** entre 9 et 12% en plus des 20% accordés à toutes Associations à caractère éducatif et culturel.*

*Cette même Commission a également planché sur un autre dossier très important pour nos Confréries, à savoir l'établissement de Cerfa pour une **DEFISCALISATION** de certains frais de nos Consœurs et Confrères, mais là encore « c'est très compliqué » car chaque Centre départemental des Impôts est libre de son « interprétation » sur les caractères obligatoires de reconnaissance des Confréries comme étant d'Intérêt Général.*

*Heureusement, une autre Commission collaborant avec le Secteur Privé, a pu signer **UN ACCORD de PARTENARIAT avec la Chaîne hôtelière B&B**, et ainsi permettre que chaque Consœur et chaque Confrère, Membres d'une Confrérie, puissent bénéficier, à titre individuel et toute l'année, d'une **REDUCTION de 10% sur le PRIX des CHAMBRES**.*

*Un protocole d'accord a été établi et nous avons donc un **NUMERO de CODE** à donner à la réservation.*

Celle-ci doit faire l'objet d'un processus simple que chaque Président de Groupement Régional a reçu, par écrit dans l'un des comptes-rendus de visioconférence.

*Toujours dans le même état d'esprit de trouver des avantages pécuniers pour nos Confréries, nous avons signé un « **protocole d'accord** » avec la chaîne hôtelière **LOGIS de France**.*

*Il vous suffit de créer gratuitement votre carte de **Membre ETIK**, et vous bénéficiez ainsi de réductions sur vos séjours et cumulez des points Euros. Grâce à vos séjours, la **FCRF** bénéficiera d'une **REMUNERATION** à hauteur de 2% du Chiffre d'Affaire hors taxes réalisé par les Consœurs et Confrères ayant séjourné dans un hôtel ou restaurant du Groupe.*

*Toujours dans les travaux des diverses Commissions, sachez que notre **Trésorier Fédéral et notre 1^{er} Vice-Président** ont échangé et rencontré l'un des **Cadres Dirigeants du Crédit Mutuel**, afin d'étudier quelques avantages complémentaires à proposer à la Fédération des Confréries des Régions de France, en plus de ceux que cette banque propose à toutes Associations ayant un compte dans leurs agences.*

*Soulignons également que notre **Président Benoît PAUTRAT** a, durant ces 07 mois rencontré et établi des contacts et des liens avec un grand nombre d'Associations oenogastronomiques, vineuses ou bachiques, ainsi que de représentants des professionnels de la restauration et des métiers de bouche.*

*Enfin, le **SITE INTERNET** a été remanié, amélioré, embelli, mais surtout beaucoup « plus professionnel », et continue sa mutation, quasiment quotidiennement.*

*De même, la Commission 04, a pu mettre en page « **L'OFFICIEL des CONFRERIES** » que nous avons tous reçu fin Mars 2026.*

Nos activités et Chapitres ayant, plus ou moins reflorisés avec succès durant l'été, ont fait que notre structure fédérale, entièrement renouvelée, et rajeunie, a trouvé une nouvelle place sur l'échiquier national, et devient véritablement une structure forte, mais surtout représentative de ce que peuvent apporter nos Confréries dans le monde économique, et celui du « bien vivre et du bien se nourrir ».

En ce samedi 23 Mai 2026, le bilan d'activités 2025-2026 de l'Association Fédération des Confréries des Régions de France est clos, et soumis à votre approbation par un vote à mains-levées lors de son Assemblée Générale Ordinaire, réunie régulièrement.

***Vote à « mains levées » : rapport d'activité adopté à l'unanimité.**

3- Rapports financiers par le Trésorier Fédéral

1- SITUATION des COTISATIONS :

Fédération des Confréries des Régions de France

Le rapport des comptes par le Trésorier

Situation des cotisations

Alain HUET
Trésorier



AU 31 12 2024

Nous avons reçu 328 cotisations
pour un montant de 6 560 €

Rappel cotisation en 2024 = 20 €

EN 2025

Nous avons reçu 264
cotisations pour 6 600€



REGIONS	NOMBRE DE COTISANTS
ARDENNES	9
BOURGOGNE	20
BRETAGNE	8
Gd AQUITAINE	36
Gd EST	48
HAUTS DE France	1
IDF	1
MIDI PYRENEES	24
NORMANDIE	13
LANGUEDOC EN OCCITANIE	52
PACA	6
PAYS DE LOIRE	35
VAL DE LOIRE 45	11
Total cotisations reçues en 2025	264

COTISATIONS RECUES	AU 27 /04 /26	
GD EST	1 000,00 €	40
BOURGOGNE FRANCHE C.	400,00 €	16
NORMANDIE	425,00 €	17
PAYS DE LOIRE	750,00 €	20
LANGUEDOC E. O	1 000,00 €	40
ARDENNES	275,00 €	11
CENTRE LOIRE 45	300,00 €	12
MIDI PYRENEES	750,00 €	30
	4 900,00 €	186
ANTILLES GUYANE		
Auvergne RHÔNE ALPES		
GRANDE AQUITAINE		
HAUTS DE FRANCE		
IDF		
PACA		

Bordeaux le 23 mai 2026

2- COMPTE de RESULTAT 2025 :



Fédération des Confréries des Régions de France

Le rapport du Trésorier

Comptes 2025

Alain HUET
Trésorier



vote



Fédération des Confréries des Régions de France							
COMPTE DE RÉSULTAT 2025							
Fonctionnement				1 104,52 €			
Recettes				Dépenses			
Nature	Origine	Détail	Montant	Nature	Origine	Détail	Montant
Cotisations	2025		6 600,00 €	Cotisations			
Don	2025			Assur. RC			97,83 €
			- €	Frais Admin.			84,95 €
	2025		- €	Frais Missions		Réceptions AG	181,70 €
Rembours.	Procès	non reçu	1 691,15 €	Honoraires	Procès	7 186,55 €	7 376,56 €
			- €				
Renoncement au Remb. de Frais			17 961,35 €	Non Remb. de Frais			17 961,35 €
Intérêts 2025	Livret & Chè.		554,41 €	Frais Banque			
Sous-Total			26 806,91 €	Sous-Total			25 702,39 €

Bordeaux le 23 mai 2026

Fédération des Confréries des Régions de France

Le rapport du Trésorier

Comptes 2025

Alain HUET
Trésorier



vote



Fédération des Confréries des Régions de France							
COMPTE DE RÉSULTAT 2025							
Manifestations et Actions				- 869,78 €			
Recettes				Dépenses			
Nature	Origine	Détail	Montant	Nature	Origine	Détail	Montant
Participation	A.S. 2025		- €	Salle	A.S. 2025		- €
Hôtel	A.S. 2025		- €	Hôtel	A.S. 2025		- €
	A.S. 2025		- €	Repas A.S.	A.S. 2025		- €
			- €				- €
			- €	Zoom, Site, Web TV, Domaine et Antivirus			869,78 €
			- €	Contributions Régions			- €
Provisions			- €	Provisions Action, Achats			- €
		Sous-Total	- €			Sous-Total	869,78 €
Ventes							
Recettes				Dépenses			
Nature	Origine	Détail	Montant	Nature	Origine	Détail	Montant
Broches		4 € x 0	- €	Broches			- €
Broches, Pin's	Frais Post.		- €	Broches, Pin's	Frais Post.		- €
Affichettes	Vestiaire	1 € x 0	- €	Affichettes	Vestiaire		- €
Pin's		1,5 € x 0	- €	Pin's			- €
		2 € x 0	- €				- €
		Sous-Total	- €			Sous-Total	- €
		Total	26 806,91 €			Total	26 872,17 €
		Total	26 806,91 €			Résultat 2025	234,74 €
						Total	26 806,91 €



Fédération des Confréries des Régions de France

Le rapport du Trésorier

Comptes 2025

Alain HUET
Trésorier



vote



BILAN FINANCIER 2025							
ACTIF				PASSIF			
Nature		2025	2024	Nature		2025	2024
Comptes Banque		28 266,14 €	28 972,55 €	Report	à nouveau	29 229,35 €	30 465,16 €
Caisse		- €	- €	Charges	déjà payées	-	1 683,80 €
Produits	à recevoir	1 691,15 €	- €	Charges	à payer		
Stocks	Bro., Aff., Pin's	256,80 €	256,80 €	Variation Stock		- €	- €
Produits N+1	déjà reçus	- 750,00 €		Résultat		234,74 €	447,99 €
Charges N+1	déjà payées						
TOTAL		29 464,09 €	29 229,35 €	TOTAL		29 464,09 €	29 229,35 €

HFG le 02/04/2026

Bordeaux le 23 mai 2026



Fédération des Confréries des Régions de France

Le rapport du Trésorier

situation bilancielle fin 2025

Alain HUET
Trésorier



vote



SITUATION BILANCIELLE A FIN DECEMBRE 2025			
DEPENSES	8 610,82 €	RECETTES	7 350,00 €
A VENIR			
		Cotisations 2026	- 750,00 €
		Produits financiers	554,41 €
		A recevoir en 2026	1 691,15 €
TOTAUX	8 610,82 €		8 845,56 €
RESULTAT 2025		234,74 €	

RAPPEL DU COÛT PROCES DEVOT

7 186,56 €

Bordeaux le 23 mai 2026

Assemblée Générale Ordinaire – Samedi 23 Mai 2026 - BLANQUEFORT

Suite à la vision et projection des différents tableaux ci-dessus, ceux-ci commentés par le Trésorier Fédéral, le Président demande si il y a des questions relatives à cette présentation des comptes.

**Personnes ne demandant d'explications complémentaires,
QUITUS est donc donné sur les comptes 2025.**

4- Proposition tarifaire pour les Cotisations 2027.

Le Président Benoît PAUTRAT rapporte la proposition enterrinée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion en date du 27 Avril dernier : PAS d'AUGMENTATION de la COTISATION 2027, celle-ci restant à 25 € par Confrérie & 25 € par Groupement Régional.

***Proposition acceptée à l'UNANIMITE par l'ensemble de l'Assemblée.**

– 5- Validation du Budget prévisionnel 2026

Le Trésorier Fédéral, nous présente son « Budget prévisionnel » sur la base du montant des cotisations votées précédemment.



Alain HUET
Trésorier



vote

Fédération des Confréries des Régions de France

Budget prévisionnel 2026

Les cotisations sont passées à 25 € en 2025.
(vote à l'unanimité en AG 2023).

Notre objectif en 2026 est de passer la barre des
420 adhésions.

Soit 10 500 € + produits financiers 350 €

Partenariat 10 000 €

= Totalité des ressources 20 850 €

La défiscalisation obtenue, la gratuité des services
bancaires et de l'assurance RC nous permettent
d'améliorer notre prévisionnel comme annoncé lors
de l'AG à NANTES

Mais les accords négociés avec le CM nous
permettent d'aller plus loin.



Bordeaux le 23 mai 2026

Budget prévisionnel 2026			
RESSOURCES	COTISATIONS	420	25 €
	SPONSOR SIA CM		10 500 €
	PREVISION PARTENARIAT NATIONAL CM		2 000 €
	PRODUITS FINANCIERS		8 000 €
	TOTAL RESSOURCES		350 €
			20 850 €
EMPLOIS	AG 2026	Divers AG	
		Repas AG	1 500 €
			1 500 €
	DEPLACEMENTS	Missions diverses	
		Hors reçus fiscaux	400 €
	ABONNEMENTS	Zoom et autres	
		hébergements	200 €
			600 €
	FRAIS DIVERS	Banque	
		Assurance	90 €
		Impressions	200 €
		Publications diverses- site	1 800 €
		Fournitures administratives	2 000 €
			350 €
		Domaines	
		Honoraires ?	330 €
			1 000 €
		Lancement ambassades	1 200 €
	MANIFESTATIONS	SIA	
		VIG	1 500 €
			3 500 €
		FOIRE DE CHALONS	1 500 €
		AUTRES (ambassades)	2 000 €
			19 670 €



Alain HUET
Trésorier



vote

Fédération des Confréries des Régions de France

Le rapport du Trésorier

situation bilancielle

SITUATION RESSOURCES SUR EMPLOIS EXERCICE EN COURS			
DEPENSES	2 422,86 €	RECETTES	9 391,15 €
solde de trésorerie sur exercice			6 968 €
SITUATION COMPTABLE			
		Cotisations 2026	6 425,00 €
		Produits financiers	
		dons et divers	
		Partenariat	2 000,00 €
TOTAUX	2 422,86 €		8 425,00 €
RESULTAT COMPTABLE AU 21 06 2026			6 002,14 €



Bordeaux le 23 mai 2026

7- Proposition de créations, et bilan de nouvelles entités régionales.

Conformément aux délibérations prises par le Conseil d'Administration dans sa séance du 16 Octobre 2025, donnant « accord au Président Benoît PAUTRAT » d'entamer des procédures, des rencontres, des propositions de voir se créer de nouveaux Groupements Régionaux dans les Régions Administratives où il n'y a pas ou plus de regroupement fédéral des Confréries, l'assemblée des Membres présents ou représentés donne son plein accord pour la création de nouvelles entités régionales, à savoir en :

- Ile de France
- Hauts de France
- Auvergne - Rhône Alpes
- Provence Alpes Côte d'Azur.

Ainsi, à ce jour :

- L'Académie de la Région Ile de France est actée, le sigle et logo crée, et les Statuts sont en préparation rédactionnelle par un Cabinet d'Avocats, animée par le Président Benoît PAUTRAT et son Délégué Alain-Claude HUET.
- Les Hauts de France sont en train de se restructurer avec un nouveau Président, Louis-François GIRARD et la Déléguée, Maryse PAGES.
- En Auvergne – Rhône-Alpes, les discussions sont en cours, notamment pour la partie Auvergne.
- La Provence Alpes Côte d'Azur est regréée sous la Présidence de Marie-Christine PECHERAL et sa Déléguée Dominique HORARD, déjà très active sous le nom d'Ambassade Grand Sud Provence & Corse.

Questions diverses*

(les questions diverses, hors celles de l'Ordre du Jour, ont été proposées avant l'Assemblée Générale Ordinaire afin de pouvoir les traiter)

Une seule questions est posée par la Grand Maître de la Confrérie « Pastel, l'Or Bleu » de Midi-Pyrénées suite au courriel envoyé à toutes et à tous par le Confrère présent pour animer la Commission 14 – Section Savoir-faire & Métiers traditionnels :

Françoise A.: «. Je me permets de donner mon avis dans le **débat qui me semble tranché de fait**

- ce n'est pas pour moi la même chose de promouvoir la violette, le pastel, l'échaudé, etc.... et, à fortiori les tailleurs de pierre, les coiffeurs, les couteliers ou les fromagers.

*En premier lieu, **il semblerait utile qu'il y ait débat** car toutes les idées sont acceptables et chacun a le droit à l'expression et à l'écoute.*

*En second lieu, justement, lorsque nous avons demandé à créer cette commission, c'était pour , **en** odes confréries oenogastronomiques.*

Lorsque tu mélanges l'échaudé de Carmaux qui est un biscuit avec le pastel ou la violette et que tu mêles les tailleurs de pierre aux fromagers, c'est que tu n'as pas compris le fondement même de notre demande.

Chacun, que ce soit, en gastronomie, en oenologie ou en métiers d'art possède un véritable savoir-faire, c'est la raison pour laquelle j'ai demandé et je revendique toujours que le terme "savoir-faire" soit retiré du titre de cette commission. Chaque mot est important.

Nous aurons très certainement l'occasion d'évoquer, de dialoguer et de débattre de cette proposition lors de l'AG de la Confrérie des Régions de France samedi 23 à Blanquefort.»

- Le Président Benoît PAUTRAT, prend donc la parole pour apporter un « éclaircissement » sur les items de cette Commission 14. :

**Effectivement, les écrits de notre Confrère ont, peut-être, été mal interprété, car il n'est pas question de mélanger « les Savoir-faire » type produits agro-alimentaires, et les « Métiers traditionnels » type*

sabotiers, tailleurs de pierre, etc...

Cependant, il n'est pas question de créer une Xème Commission.

Nous allons donc proposer de « dédoubler » cette Commission 14, avec une redéfinition des thématiques.

** La Grand Maître de la Confrérie du Pastel, l'Or bleu, après les échanges et débats (constructifs) des Consoeurs et Confrères présents est satisfaite de la proposition du Président PAUTRAT.

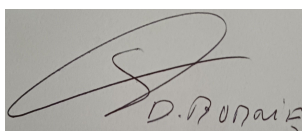
Plus personne ne sollicitant « une demande de prise de parole », le Président Benoît PAUTRAT clos la présente Assemblée Générale Ordinaire, à h , et invite les participants à se joindre à lui et au Président de l'Ambassade des Confréries de Nouvelle Aquitaine pour partager « le verre de l'Amitié ».

De tout ce qui a été dit est transcrit dans le présent Procès-Verbal composé de 10 pages et signé par nous, Secrétaire Général de la Fédération des Confréries des Régions de France, et validé par son Président, Benoît PAUTRAT.

Fait à BLANQUEFORT, le lundi 25 Mai 2026

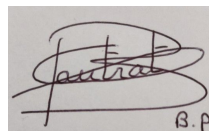
Pour faire et valoir ce que de droit

Le Secrétaire Général

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'D. BOBRIE', written over a light grey rectangular background.

Didier BOBRIE

Le Président de la FCRF

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'B. PAUTRAT', written over a light grey rectangular background.

Benoît PAUTRAT